

CONSCIENCE — JUSTICE

A propos du *Docteur Claude*, j'ai dit comment, en assistant au procès du docteur La Pommerais, il me vint l'idée de deux romans parallèles :

L'un né de la lutte d'un innocent contre la société, n'ayant pour lui que sa conscience, le *Docteur Claude* ;

L'autre, né de la lutte d'un criminel contre sa conscience, ayant pour lui la société qui le soutient, — *Conscience*.

J'ai dit aussi comment le *Docteur Claude*, dont j'avais le plan entièrement bâti, fut retardé, parce que je ne voulais pas mettre à la portée de tous un poison qu'on pourrait se procurer facilement, et que ce poison, qui devait produire certains effets déterminés, je ne le trouvais pas.

Et, le *Docteur Claude* retardé, c'était en même temps le rejet de *Conscience* à une époque lointaine, puisque je ne pouvais pas publier coup sur coup deux romans roulant sur une affaire judiciaire, sous peine de paraître me complaire et m'enfermer

dans ce genre ; mais je ne m'en inquiétai pas, ayant pour le moment d'autres romans en tête. Que de plans combine-t-on qu'on exécute ou n'exécute pas ! Il faut bien en avoir qui soient toujours prêts, pour choisir dans le nombre ; ils se tassent en mûrissant.

Sans doute, ce tassement a du bon, mais il a du mauvais aussi ; car il arrive parfois que lorsqu'on veut prendre un plan longtemps porté, il n'y a plus accord entre l'exécution et la conception, de sorte que cette exécution est devenue difficile, sinon impossible.

Et puis, il y a des sujets qui sont d'une époque, flottent dans l'air, et en même temps préoccupent certains esprits dans tous les pays. Si, à ce moment, on les saisit et les exécute, on a des chances pour arriver premier. Au contraire, si l'on s'attarde, on paraît, quand on se décide enfin, s'inspirer de ceux qui, ayant moins différé, ont pris l'avance.

Ce fut ce qui arriva pour *Conscience*. Pendant que j'attendais le temps s'écoula, et un beau jour fut publié en France *Crime et Châtiment*, de Dostoïewsky. C'était la belle époque de la littérature russe ; et il semblait que, grâce à quelques esprits plus bruyants que nombreux, la nôtre n'avait qu'à s'effacer devant cette conquérante qui allait la renouveler par l'infusion d'un sang nouveau : il y a toujours chez nous des fanatiques d'exotisme qui attendent des Messies de l'étranger. En politique, en art, en mode, d'où qu'elle vienne, la régénération sera la bienvenue et trouvera partout des coryphées pour lui faire cortège.

Je décidai donc de laisser *Conscience* dormir

dans le tiroir où elle était enfermée depuis plus de vingt ans et de ne plus y penser.

Mais oublie-t-on les enfants qu'on abandonne ?

Un jour que je m'entretenais avec A. Hébrard, le directeur du *Temps*, du roman que je devais donner à son journal, mais dont le sujet n'était pas arrêté entre nous, il insista pour qu'il fût dramatique. Je venais de faire paraître dans le *Temps*, à des intervalles assez rapprochés : *Micheline*, qui est un roman de sentiment ; *Baccara*, qui est une étude de mœurs ; il voulait maintenant un roman dramatique. Et justement à ce moment mes idées n'étaient pas tournées de ce côté : j'avais bien en préparation *Complices* que j'ai donné plus tard au *Figaro*, mais je trouvais son sujet trop vif pour le public du *Temps* ; de même j'avais au fond d'un tiroir *Conscience*, mais j'étais bien décidé à l'y laisser. Cependant j'en dis quelques mots à Hébrard, en lui expliquant les raisons pour lesquelles je ne voulais plus exécuter mon plan.

Il ne les accepta point :

— Parce que des milliers de romans ont l'adultère pour fond, n'en écrirez-vous plus un où l'adultère figure ?

— Je voudrais bien, mais...

— Mais vous ne pourrez pas plus vous en passer que ne l'ont pu vos prédécesseurs et ne le pourront vos successeurs. Eh bien ! alors, de quoi vous préoccupez-vous ? De ce que vous avez un point de départ commun avec le romancier russe ? Qu'importe, si vous ne suivez pas le même chemin, ne passez pas par les mêmes points et n'arrivez pas au même but ? Je ne suppose pas qu'un Russe envisage

le crime avec les mêmes idées qu'un Français; et je ne suppose pas non plus que la conscience fonctionne chez celui-ci de la même façon que chez celui-là. Alors, quoi? Il a été le romancier de son pays, des idées, des croyances, de l'état social, des lois, des mœurs de ses compatriotes; soyez celui des idées, des croyances, de l'état social, des lois, des mœurs des vôtres (1); et ne prenez pas souci du reste.

Qu'il est donc facile de convaincre ceux qui ne demandent qu'à se laisser faire! Je sortis le plan de *Conscience* avec la joie d'une mère qui retrouve son enfant, et tout de suite j'en commençai l'exécution, si longtemps différée : il avait assez attendu pour être prêt.

Et il l'était en effet, non seulement dans sa marche générale, mais encore dans sa philosophie — s'il est permis d'employer ce mot solennel — ce qui pour un roman de ce genre était le point essentiel.

Ce point tenait dans deux questions :

1° Qu'est le crime en lui-même?

2° Comment se comporte, dans le monde civilisé, le criminel qui n'est pas une brute?

Et elles sont grosses, très grosses ces questions ;

(1) Dans un récent voyage en Russie, on m'a parlé de *Conscience* qui a d'abord paru en traduction dans la *Gazette de Moscou* (traduction non autorisée par moi bien entendu, puisqu'il n'est pas encore d'usage en Russie de reconnaître à l'auteur original des droits sur son œuvre); depuis cette publication en journal, mon roman a été lu, un peu pour lui peut-être, mais surtout pour le rapprocher de *Crime et Châtiment*. Or ce qui a frappé les Russes, c'est les différences qui existent entre les deux personnages principaux, et caractérisent ainsi les deux races : le Français faisant tête jusqu'au bout; le Russe venant s'offrir lui-même en expiation.

je n'avais pas attendu pour le savoir que M. Renouvier, le profond philosophe, fit à mon roman le grand honneur de discuter quelques-unes des idées sur lesquelles il est basé.

Pour la loi, le crime est l'infraction que les lois punissent d'une peine afflictive ou infamante.

Pour la morale, il est une très grave infraction à la morale ou à la loi que réprovoque la conscience.

A s'en tenir à ces définitions qui d'ailleurs n'en sont pas, on peut s'imaginer qu'il est facile de s'entendre sur ce qu'est le crime ; mais quand on va au fond des choses on voit qu'il en est autrement.

Pour qui croit que l'homme est sorti parfait des mains de la nature, il est certain que le premier qui attenta à la vie de son semblable fut criminel, — Caïn meurtrier d'Abel.

Mais pour qui croit qu'avant d'arriver à un certain état de civilisation, l'homme commença par habiter les cavernes où sa vie, précaire comme celle de la bête, n'était assurée que par la violence et le meurtre, le crime nourricier de cette misérable vie est un acte naturel et nécessaire : d'abord assurer sa propre vie et celle de ses petits ; ensuite respecter celle de son semblable.

Combien dura cet âge, non de fer, mais de pierre, où l'homme fut pour l'homme un loup, plus qu'un loup, un homme, qui, sa terrible hache de silex à la main, tua pour manger ? Sans doute on le saura un jour. Mais enfin, si long qu'ait été cet espace de temps, il arriva un moment où, dans les premiers champs de blé cette férocité bestiale s'apaisa, et où peu à peu à l'homme se substitua l'humanité avec des droits que l'homme isolé ne

pouvait pas avoir. Par cela seul que le meurtre n'est plus nécessaire, il change de caractère et devient crime ; si bien que la loi divine peut édicter le commandement : « Tu ne tueras point. » Affaire d'époque ; ce qui est crime aujourd'hui ne l'était pas hier.

Mais comme il est dur à faire entrer dans le cœur et la tête des descendants de l'homme des cavernes, ce commandement, et combien nombreux se continuent ceux qui ne peuvent pas admettre le respect de la vie ! Pourquoi ce respect quand il nous gêne, et que la mort sert nos intérêts ou nos plaisirs ? Encore l'individu l'acceptera-t-il, car, de jour en jour, par une marche admirable l'âme humaine s'ouvre plus facilement à la pitié et à la justice ; mais combien contraires sont pour le développement de ces sentiments, les exemples des Etats, des conquérants et des peuples dont l'histoire est faite de crimes ! Comment le criminel misérable se sentirait-il coupable, quand il voit le glorieux ou le politique acclamé.

Cependant malgré tout, l'évolution humaine s'affermir ; elle précise le crime, fait naître la conscience dans les âmes que la civilisation affine et lui donne pour sanction la justice.

Nous en sommes là, ou à peu près : le crime contre l'homme est puni.

Quand une nouvelle évolution nous amènera-t-elle à punir celui que la société commet envers l'humanité ? Quand la société, qui laisse le malheureux mourir de faim, sera-t-elle reconnue coupable au même titre que le misérable qui tue son semblable, parce qu'il a faim ?

Pour traduire ces idées et les mettre en action, le personnage qui conduirait mon roman devrait se trouver dans certaines conditions particulières :

1° Il serait aussi près que possible de l'homme des cavernes, son ancêtre, c'est-à-dire qu'il serait l'enfant de paysans primitifs, de ces paysans comme on en trouve si souvent, qui de leur sabot brutal ou de leur bâton féroce écrasent tous les êtres vivants qu'ils rencontrent, heureux d'user sur les bêtes ce qui reste de bestialité originaire en eux, avec le regret de ne pouvoir pas, par peur des gendarmes, l'employer plus agréablement contre leurs semblables.

2° Par profession, il serait habitué à verser le sang, dont la vue ne le troublerait pas, pas plus que son odeur douceâtre ne l'écœurerait — médecin ou boucher.

3° Enfin, par l'éducation supérieure acquise, il serait assez élevé pour se débarrasser jusqu'à un certain point de ses origines, et arriver à la notion vague de la conscience, sans bien entendu nulle entrave morale ou religieuse.

Cela n'offrait aucune difficulté de réalisation, qui empêchât d'en faire un type vivant et même courant.

C'était tout le roman ; le reste, sans importance spéciale, devenait affaire d'exécution plus ou moins heureuse.

Ce qui me stupéfia pendant qu'il paraissait et aux premiers temps qui suivirent sa publication, ce fut de constater combien les idées de conscience et de justice et aussi combien celles du respect sacré de la vie humaine, étaient peu fermes dans de nom-

breux esprits que, par leur éducation aussi bien que par le milieu dans lequel ils vivaient, on pouvait croire assez dégagés des influences ataviques pour n'avoir plus que l'horreur du crime.

Eh bien ! non, pas du tout loin de leurs grands-parents des cavernes, les Parisiens et les Parisiennes du dix-neuvième siècle, qui en cette occasion mirent à nu devant moi leurs sentiments vrais sur le crime ; je ne prendrai que deux exemples parmi ceux que je pourrais citer.

Le *Temps* avait déjà donné en feuilleton les trois quarts de *Conscience* et, dans une maison amie, on m'avait prié à dîner pour que la fin du roman fût contée aux invités qui en avaient lu le commencement. Ce récit, tout naturellement, maintint pendant longtemps l'entretien sur le crime et sa philosophie. Et les gens qui discutaient ainsi autour d'une table luxueusement servie dans les reflets de l'or et des cristaux, au milieu du parfum des fleurs, étaient des Parisiens affinis, des mondaines élégantes, tous de culture supérieure. Aussi éprouvai-je un premier mouvement d'étonnement quand je les vis réunis contre moi pour prendre la défense de mon criminel, ou plaider les circonstances atténuantes en sa faveur. Par pitié ? Peut-être pour une petite part. Mais bien plus par complicité impulsive.

Voilà mon premier exemple ; le second n'est pas moins significatif.

Un médecin, et non des moindres dans le monde médical, voulait bien me parler de *Conscience*, qu'il venait de lire, et discuter Saniel :

— Après tout, pas fort, me dit-il.

— En médecine ?

— Mais non. Pas comme médecin, comme homme... il a des remords.

Je ne savais rien de son origine. Je m'en informai. Lui aussi était fils de paysans. Et cela me fit plaisir, non pour lui, mais pour moi... pour ma justification.